



CONSEIL MUNICIPAL
du 9 JUIN 2023
PROCES VERBAL 1^{ère} séance

Date de la convocation : 2 juin 2023

Date d'affichage : 2 juin 2023

L'an 2023 le 9 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sully sur la Lys, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, l'HOTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude THOREZ, Maire.

Étaient Présents : M. THOREZ Jean-Claude – M. BARBAUX Maxime - Mme BLONDEL Marie-Christine – Mme CALDI Christine – M. CARDON Olivier – M. COLLET Olivier – M. COTE Alexandre - Mme de SWARTE Marie-Dominique – Mme DIEUDONNE Nadine – M. DUPONT Bruno – Mme HERDIN Andrée – Mme LUTZ Véronique – Mme MARTEAU Martine – M. PRUVOST Arnaud - M. RAVET Pierre-Luc - Mme RUCKEBUSCH Geneviève – M. TASSEZ Florent - Mme VAN BECELAERE Edith.

Absent(s) ayant donné procuration : Mme BOUNOUA Rachida à M. CARDON Olivier - Mme CAZAUX Christine à Mme RUCKEBUSCH Geneviève – Mme DEBUYSER Chantal à Mme de SWARTE Marie-Dominique – M. KNOCKAERT Vincent à M. RAVET Pierre-Luc - Mme PALLADINO Dominique à Mme MARTEAU Martine –

Absent(s) : M. DEFOSSEZ Emmanuel - M. LEROY Bertrand - M. PECQUEUR Sylvain.

Absent, non convié : M. DUPONT Bruno

Secrétaire de séance : Olivier COLLET

Nombre de membres du Conseil municipal : 26

Nombre de membres présents : 17

Nombre de membres votants : 22

ORDRE DU JOUR :

INTRODUCTION

OBJET	Désignation du secrétaire de séance :
OBJET	Constitution du bureau électoral pour la désignation des 15 délégués et 5 suppléants participant aux élections sénatoriales du 24 septembre 2023 et opérations de vote

M. le Maire ouvre la séance à 20H.

Est désigné secrétaire de séance M. Olivier COLLET.

M. le Maire précise que l'objet de cette séance est de procéder à la désignation des 15 délégués et 5 suppléants qui voteront aux élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

Seul les conseillers municipaux de nationalité française sont admis à voter pour cette désignation, c'est pourquoi Monsieur Bruno DUPONT n'est pas convié.

Sont désignés pour constituer le bureau pour les opérations de vote Mme Christine CALDI, Mme Marie-Dominique DE SWARTE, M. Maxime BARBAUX et M. Florent TASSEZ ;

Une seule liste est présentée au vote, celle présentée par M. le Maire.

Il est procédé au vote, puis au dépouillement.

Est élue à l'unanimité des votants la liste présentée par M. le Maire, composée des élus suivants :

TITULAIRES

M.	Jean-Claude THOREZ
Mme	Marie-Dominique DE SWARTE née LELOIR
M.	Vincent KNOCKAERT
Mme	Andrée HERDIN née TERRIER
M.	Pierre-Luc RAVET
Mme	Véronique LUTZ née COULLEIT
M.	Alexandre COTE
Mme	Christine CALDI née GLORIAN
M.	Florent TASSEZ
Mme	Christine CAZAUX née GUNSBERG
M.	Olivier CARDON
Mme	Dominique PALLADINO née CORNILLE
M.	Olivier COLLET
Mme	Rachida BOUNOUA née MARJANI
M.	Arnaud PRUVOST

SUPPLEANTS

Mme	Martine MARTEAU née CALLIEBOT
M.	Sylvain PECQUEUR
Mme	VAN BECELAERE Edith née LEWANDOWSKI
M.	Maxime BARBAUX
Mme	Marie-Christine BLONDEL née RAMERY

M. le Maire lève la séance à 20H15

**Le Maire,
Jean-Claude THOREZ**

**Le secrétaire de séance,
Olivier COLLET**